



Colloque « Prévenir, protéger, juger : 30 ans de sécurité et de justice »

Discours de Christian Vigouroux, président du comité scientifique de l'INHESJ

Paris (Hôtel de Lassay), jeudi 13 juin 2019,

[Seul le prononcé fait foi]

La semaine dernière, un prix Nobel scientifique américain, sceptique sur la France, m'interrogeait : « est ce que la France connaît la présomption d'innocence ? » question accablante. Il est vrai que nous sommes parfois en délicatesse avec les plus grands principes constitutionnels quand bien des personnalités politiques, journalistiques ou autres de notre pays osent publiquement l'expression « a été appréhendé le criminel présumé »...

Avec obstination, il faut penser sécurité et justice.

L'institut qui nous réunit ce matin n'est pas né de la dernière pluie.

Il est né parce qu'un ministre de l'intérieur visionnaire, Pierre Joxe- que je salue- a conçu méthodiquement et globalement en ses deux ministères de 1985 et 1988 une rénovation globale de la sécurité dans laquelle s'est inséré naturellement la nouveauté de l'institut :

Invention du concept de « sécurité intérieure » (nul ne contestera que « l'expression *sécurité intérieure* est apparue dans le décret n°91-903 du 10 septembre 1991 sur l'IHESI »)¹,

« plan de modernisation de la police » de la loi n°85-835 du 7 août 1985 avec projection pluriannuelle des objectifs et moyens de la sécurité (technique reprise utilement en 2002 et 2011),
Attention aux personnels avec le référentiel métier, multiplication par 4 des périodes de formation et le premier code de déontologie de la police de mars 1986,

Pari gagné sur la science au service de la sécurité avec un plan spécial de réinvention de la police judiciaire scientifique. En police judiciaire, la science c'est la preuve.

Cette pensée de la sécurité intérieure s'est bâtie autour des notions plus indispensables que jamais, 30 ans après :

Décloisonnement entre services/ dialogue avec les partenaires notamment locaux et industriels/
distance pour observer les faits

Et

Modernisation/ formation/ objectivité.

Nous avons toujours besoin d'expertiser les thèmes de sécurité et justice, avec distance intellectuelle et méthode scientifique et historique :

Certes, nul ne demande que la science remplace police et justice comme dans l'Eldorado De *Candide* :

« Candide demanda à voir la Cour de justice, le Parlement. On lui dit qu'il n'y en avait point et qu'on ne plaiderait jamais. Il s'informa s'il y avait des prisons. Et on lui dit que non. Ce qui le surprit davantage et qui lui fit le plus de plaisir, ce fut le Palais des sciences, dans lequel il vit une galerie de deux mille pas, toute pleine d'instruments de physique » (chapitre 18^{ème})

¹ DUPIC *Droit de la sécurité intérieure* Gualino 2014 n°27 pour une mention minimaliste de ce que la sécurité doit au ministre Joxe (décret portant organisation de l'IHESI).

Nous avons simplement besoin que sécurité et justice fréquentent, tutoient même, la science. D'autres institutions y contribuent comme, les Ecoles de fonctionnaires et magistrats qui coopèrent avec la recherche, les missions de recherches comme « droit et justice », les commissions du Parlement, et, bien sûr, les universités et centres de recherche. L'investissement du CNRS sur la radiographie du terrorisme est précieux. Les deux derniers prix de thèse (2017 et 2018) de notre institut sur la comparaison des politiques pénitentiaires française et allemande (Mme Lancelevée²) et sur les années de plomb en Italie, terrorisme et logique de la peur (M.Le Quang³), témoignent brillamment de l'apport des jeunes chercheurs à la compréhension et donc à la définition des politiques publiques de justice et sécurité.

Depuis 30 ans, s'attelle à cette tâche, cet institut, non pas mystérieux mais au moins étrange, où l'on préfère élargir les vues que garder à vue, anticiper les transformations sociales que les subir, où ce qui réunit n'est pas la salle d'état major mais la bibliothèque, où la pensée n'est pas uniforme et où le forum n'est pas le prétoire. Un lieu de débat du professionnel et du théoricien, un lieu où l'entreprise n'est pas un fournisseur mais un co-auteur, un lieu de rencontres de différentes nationalités et de perspectives européennes, un laboratoire de la pesée des phénomènes de délinquance et des réponses publiques et privées.

La difficulté est que notre objet est insaisissable car la sécurité absolue n'existe ni pour les dirigeants ni pour le peuple : ainsi comment le Prince est-il protégé ? par des études de probabilité :

Hermione encourage Oreste au Régicide

« Enfin qu'attendez vous ? il vous offre sa Tête. Sans Gardes, sans défense il marche à cette Fête. » car Pyrus a choisi de paraître sans garde. Il n'en ressortira pas vivant.

Gardes ou non, le destin va frapper quand il le doit : Olof Palme sans garde, Sadi Carnot avec gardes inattentifs, John Fitzgerald Kennedy avec gardes acérés, Mohamed Boudiaf et Indira Gandhi avec des gardes assassins sont tombés . Benjamin Netanyahu disparaît sous ses gardes, Angela Merkel n'a qu'une garde discrète, ils sont toujours vivants.

Le SPHP a lu *Andromaque*⁴ : La Sécurité parfaite des Grands n'existe pas. Il faut pourtant réduire les risques au prix d'une discipline de fer des services spécialisés.

La sécurité parfaite des gens normaux n'existe pas plus. Il faut pourtant leur permettre de vivre raisonnablement et de savoir que les méchants seront punis. Justement, proportionnellement à la gravité de leur méfait, mais réellement punis.

Pour rendre une justice juste et utile, pour diriger la sécurité dans l'intérêt général, j'en appelle à une neuroscience du régalien : où les études et recherches psychosociologiques mais aussi biologiques, mathématiques, médicales, technologiques ou linguistiques doivent éclairer les responsables, à tous les échelons, pour que, avant tout, ils comprennent eux-mêmes comment ils conçoivent et appliquent les politiques.

Plus que régaliens, sécurité et justice sont sensoriels.

La sécurité résulte des 5 sens. Les cinq sens sont un terrain infini de recherche scientifique et l'institut Pasteur inaugure bientôt un institut de l'audition qui illustre l'intérêt fondamental des recherches sur la connectivité du cerveau. De la même façon, la connectivité de la sécurité s'impose à la réflexion-

1- La vue : par l'observation et les caméras.

² Camille Lancelevée thèse 2016 *Quand la prison prend soin : enquête sur les pratiques professionnelles de santé mentale en milieu carcéral en France et en Allemagne.*

³ Grégoire Le Quang thèse d'histoire 2017 *Construire, représenter, combattre la peur : la société italienne et l'Etat face à la violence politique des « années de plomb » 1969-1981* Thèse exceptionnelle qui se lit comme un roman noir.

⁴ Racine *Andromaque* 1667

2- L'ouïe : par les auditions et les écoutes. La vue et l'ouïe ensemble, l'empereur sadique Néron les réunit pour mettre Junie sous pression et sous contrôle :

« Vous n'aurez point pour moi de langages secrets.

J'entendrai des regards que vous croirez muets ». (*Britannicus* A2.S3)

Le « j'entendrai des regards » fait froid dans le dos et tel est bien son objet, la menace est lourde : Le « j'entendrai » signifie ici, « je comprendrai et je saisirai » à tous les sens du mot.

L'ouïe, le sens policier par excellence, comme en RDA où les prêtres démontaient en se tordant le cou « deux micros, les fameuses punaises (*Wanzen*) , l'une fixée sous le siège du confessionnal, l'autre dans la couronne d'épines du Sauveur » (Uwe Telkamp *La Tour*)⁵

3- Le toucher : par la palpation de sécurité (434-16 du CSI) et le bâton

4- Le goût : qui sélectionne la drogue et détecte le poison

5- Mais c'est peut être, avant tout, une question d'odorat. L'être humain perçoit immédiatement l'odeur de la prison et de la cellule, « une étrange odeur, impossible à définir et à décrire, quelque chose d'âcre et de spongieux » selon Joseph Andras (*De nos frères blessés*)

Et l'odeur de la misère et de la richesse.

Sécurité et liberté sont une question d'honneur, on le sait, mais aussi une question d'odeur. Or, on le sait, l'odorat c'est la perception, la mémoire et le classement.

Approchons l'odeur du pouvoir, l'odeur de la puissance, l'odeur de l'obéissance et l'odeur de la liberté :

L'odeur du pouvoir : Alfred Polgar⁶ remarque dans les années 30 : « ce n'est pas désagréable de se trouver *sur le même plan que l'Autorité*. L'odeur du pouvoir officiel enivre l'homme simple. Et l'idée que l'on joue dans la même cour avec des magistrats est quelque chose qui peut mettre en émoi le plus chaste des citoyens »

L'odeur de la puissance : Zola dans *Son excellence Eugène Rougon* dessine le ministre de l'intérieur dans son bureau, « il s'étira les bras, les mains nouées derrière la nuque, jouissant, comme pâmé par l'odeur administrative, l'odeur de la puissance satisfaite, qu'il respirait là »

L'odeur de l'obéissance n'est pas flatteuse dans *L'art français de la guerre* d'Alexis Jenni⁷ : « La peur n'est qu'un prétexte que l'on se donne pour obéir : le plus souvent on préfère obéir. On ferait tout pour être ensemble, pour baigner dans l'odeur de la trouille, pour boire l'excitation qui rassure, qui chasse l'horrible inquiétude d'être seul».

L'odeur de la liberté : nous l'avons tous sentie un jour après une période d'enfermement ou de contrainte (hôpital, pensionnat, armée etc).

Nous sentons tous, ce matin, une cérémonie d'anniversaire utile pour un institut utile : Car, dans ce contexte, le 6^{ème} sens c'est peut être, ce devrait être, la justice.

Retrouvons dans le *Larousse universel* de 1923 une belle définition de la sécurité : « confiance, tranquillité d'esprit résultant de la pensée qu'il n'y a pas de péril à craindre » : esprit et pensée...toujours le cerveau...

Donc, plus que jamais, la sécurité se pense. La sécurité n'appartient ni aux policiers et gendarmes ni aux chercheurs. Elle appartient d'abord aux citoyens.

La justice n'appartient pas au magistrat, elle est rendue « au nom du peuple français ».

Sécurité et justice ont besoin de l'indépendance et de la science de l'université et de la recherche pour, à leur tour, se faire interroger. Pour apprendre et mieux réformer.

Parce que ce sont deux sujets fondamentalement politiques, il ne faut pas les traiter sans pensée ni perspective.

⁵ Uwe Telkamp, né en 1968, est médecin, il publie son grand roman des dernières années de l'Allemagne de l'Est *Der Turm* en 2012.

⁶ Alfred Polgar (1873-1955) écrivain et traducteur autrichien. A écrit de nombreux articles et *Histoires sans morale*.

⁷ Alexis Jenni, né en 1963, prix Goncourt 2011 pour *L'art français de la guerre*.

Si l'institut n'existait pas, 4 raisons pratiques et 4 raisons plus théoriques nous amèneraient à inventer l'INHESJ:

4 raisons pratiques

P1-(besoin de science) L'institut a été inventé pour que les forces se rapprochent et s'enrichissent des perspectives des sciences, lesquelles ne l'ont pas attendu pour explorer le champ de la sécurité. Avec les mathématiques (et nous nous réjouissons que nos efforts pour le retour de l'INSEE dans la comptabilité des flux de sécurité aient été suivis d'effets). Avec les autres sciences pour la Police « scientifique » telles que sciences du comportement, lecture des ADN, intelligence artificielle et technologies des forces de sécurité. Avec les sciences sociales. Avec la physique ou l'électronique. A condition que ces sciences restent des sciences et la police la police. Il n'existe pas plus de science policière que de médecine pénitentiaire. Il existe la médecine en prison et la science dont l'objet peut être la sécurité. Police sans droit, comme science sans conscience, ne sont que ruine de l'âme.

P2- (formation) l'institut a été inventé pour que la formation renforcée des policiers soit accompagnée symétriquement d'une formation de représentants de la société sur les forces et les pratiques de la sécurité. Pour se préparer aux nouvelles situations, aux nouvelles réponses que nous n'avons pas encore identifiées. Songeons que le contentieux de la consultation irrégulière des fichiers par des agents publics de sécurité explose.

Sur le précédent de l'IHEDN, avait été conçu un modèle favorisant la police et la gendarmerie nationales : la sécurité de la nation, comme, pour la Défense, l'armée de la nation.

P3- (missions) l'institut a été inventé pour explorer les adjectifs de la mission de police : Police nationale, municipale, police de proximité, police scientifique, police judiciaire...police politique. Jusqu'où, par exemple, emmener la police de proximité ? trop de proximité fait peur : dans les anciens pays de l'Est, chacun était surpris de se découvrir au moindre incident entouré de badauds se révélant des policiers en civils ; Uwe Tellkamp dans la *Tour*, encore, se souvient : Une dispute de voisins éclate « un ABV – l'un de ces îlotiers qui portaient le nom d'*Abschnittsbevollmächtiger*⁸ – s'approcha. – que se passe-t-il citoyenne » Mais il est vrai que, sur ce plan, aujourd'hui en France, le citoyen ressent le manque plus que l'excès... Et dans un pays qui a inventé la « police judiciaire », il n'est pas contradictoire de faire vivre un institut d'études sur la sécurité et la justice...

P4- (discernement) l'institut a été inventé pour proscrire la fascination pour les forces, accentuée par cet appareil de représentation que constitue télévisions, séries, réseaux sociaux. Décrit par Racine ou par Sienkiewicz, le grand exemple de fascination par la force est Néron : quand ses hommes enlèvent Junie, il apprécie le spectacle :

« Que veux-tu ? Je ne sais si cette négligence,
Les ombres, les flambeaux, les cris et le silence,
Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs...
Quoi qu'il en soit, ravi d'une si belle vue,
J'ai voulu lui parler et ma voix s'est perdue... »

Le tyran perd sa voix et sa voie parce qu'il est « ravi » par la vue de sa propre force. A la fois distrait et littéralement enlevé. Toute ressemblance avec des situations plus contemporaines serait purement fortuite. Ces vers de *Britannicus* sont certainement soumis à la méditation aux écoles de commissaires et d'officiers et même, peut-être, à l'ENM.

La grandeur des forces de sécurité est d'être professionnelles, efficaces, ouvertes à l'évaluation et aux contrôles. Le peuple leur accorde le respect pour le service rendu, mais exige justice pour les efforts réussis comme pour les erreurs commises. Ici les sciences seront d'un puissant appui. Pour comprendre les menaces, voir venir les nouvelles infractions, les nouveaux concepts (comme

⁸ Chargé de secteur

l'incertaine « dangerosité »), les nouvelles géographies, La science observe les faits, les constate et les mesure. Ce n'est pas inutile en sécurité.

Mais il est 4 raisons plus théoriques et plus fondamentales :

F1- (liberté) l'institut a été inventé parce que la sécurité est une condition pour assurer l'exercice des libertés, la force publique n'est organisée qu'à cette fin : « garantir les droits de l'homme et du citoyen ». Ceci suppose le calme des agents devant des agressions répétées et une économie dans l'usage de la force qui n'a rien de naturel si elle n'est pas acquise de longue date par des années d'exercice. Ceci suppose aussi compréhension et maniement du droit, perception de l'impératif des libertés. Le ministre Joxe qui a créé l'institut est le même qui a fait afficher la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dans les commissariats de police. Pour une police intelligente (au sens français) et pas seulement d'intelligence (au sens anglais)

F2- (civilité) l'institut a été inventé pour que la sécurité soit civilisée. La sécurité n'est pas la guerre. Même, (et je dirais surtout), en période de terrorisme, la distinction doit être maintenue. La sécurité et la justice consistent à assurer la paix publique et la réduction des atteintes qui lui sont portées, qu'elles soient produites par les puissants ou les misérables. Par tous les moyens légaux. D'autant que le crime se commet souvent « le code à la main » nous mettait en garde Balzac⁹. Il faut, à la fois, prévenir et réprimer en se souvenant de l'exhortation de l'abbé Mably publiée en 1789¹⁰ « un législateur éclairé s'occupera plus des moyens de prévenir le délits, que de la manière dont il les punira ».

Comment éviter de franchir la ligne rouge ? La sécurité et la justice requièrent une réflexion constante sur la limite. La limite de la tolérance aux infractions/, la limite de la loi /, la limite de ce que l'on peut demander aux agents/, aussi, la limite de la force, des moyens de contrainte : aujourd'hui, San Francisco refuse la reconnaissance faciale, Paris soit s'interroger sur tel type de grenade ou de balle de défense. Et cette réflexion n'appartient pas seulement aux policiers et gendarmes mais aussi aux citoyens et à leurs représentants.

F3-(justice) L'institut a été inventé pour que la sécurité devienne toujours plus intelligente, y compris dans ses rapports avec la justice. Ne rêvons pas : depuis Orwell et *Une histoire birmane*¹¹, le juge et le policier ne s'aiment pas. Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas dans la blquette mais dans une politique publique. Il existe un haut devoir de coopération et de respect entre Justice et sécurité, chacun dans leur rôle constitutionnel : entre elles, ni « partenariat » ni « chaîne », pénale ou autre (la seule chaîne que nous connaissons est celle décrite par Balzac dans *une double famille*¹², la chaîne qu'à Paris, le quartier faisait jadis tendre, tous les soirs, pour la sûreté publique). Justice et sécurité travaillent ensemble dans leurs missions constitutionnellement distinctes.

F4- (philosophie) Enfin, l'institut a été inventé pour oser réfléchir à la permanence du mal. A la banalité du mal au sens Arendt¹³ qui peut conduire jusqu'au mal absolu. L'Allemagne s'occupe ces jours ci du pire criminel en série du siècle, suspecté de 332 homicides, la France connaît la nuit oppressante des attentats. Elle ouvre pour l'international des procédures pour génocides et crimes contre l'humanité. L'insupportable ne deviendra jamais supportable. Mais la culture et la science partagées aident certainement les personnels dans leur tâche exposée et les personnes et organisations légales dans leurs rapports avec eux.

Finalement CNRS et CRS peuvent utilement échanger : non leurs missions, certes, mais leurs observations ; pour conforter l'assise des politiques de sécurité et de justice, pour fédérer un consensus qui n'est pas hors d'atteinte, il faut savoir se servir de l'institut : il permet, depuis 30 ans, à

⁹ Modeste Mignon.

¹⁰ Abbé de Mably *Œuvres complètes* T.9 p.271.

¹¹ Publié en 1934, à partir de l'expérience d'Orwell comme fonctionnaire britannique en Birmanie.

¹² Balzac T.1 p.18

¹³ Hannah Arendt « *la banalité du mal* » 1963 à propos du procès d'Eichmann.

des milliers de responsables, de prendre du temps pour approfondir les réussites et les faiblesses de nos institutions de sécurité et justice. Pour mieux maîtriser la charge que la nation leur confie. Ce résultat est très précieux pour la cohésion de la société, particulièrement quand les inégalités sociales sont en débat. Alfred Polgar a une idée dans *Pas fait pour ça* : « la pauvreté et la police ne s'entendent pas bien ensemble (celle-ci ayant pour rôle essentiel de faire obstacle aux trop bonnes idées qui pourraient venir à l'autre.) Entre ces deux là s'est établie une hostilité naturelle comme entre le rat et le chien, l'œil et le poing, l'imagination et le règlement¹⁴ ».

Face à ces tensions, l'Institut joue un rôle précieux pour la République. Il nous conduit efficacement à rêver d'une sécurité qui, pour se dépasser elle-même, lirait, non tous les jours, bien sûr, mais de temps en temps, un texte de Polgar. Si possible, à deux voix avec la justice. L'imagination et le règlement ensemble. Pour l'Etat de droit.

¹⁴ Polgar